



L'Association des Familles du Vésinet vous propose

## LA BROCANTE DES FAMILLES

Dimanche 15 Septembre 2019 au Square Lorraine

face au 41-43 rue de Lorraine, Le Vésinet



### FICHE D'INSCRIPTION

Cadre réservé à  
l'association  
Stand attribué :

N° .....

Nom :

Adresse :

Tél fixe :

Tél mobile :

Adresse mail :

@

Attestation de domicile présentée :

Oui

A venir

N° de carte d'identité ou passeport :

Délivré le :

Par :

Règlement : 8 € pour les adhérents

en espèce

par chèque

25 € pour les non-adhérents

#### **J'atteste sur l'honneur**

- ✓ **Habiter Le Vésinet ou l'Intercommunalité** (Aigremont, Bezons, Carrières-sur-Seine, Chambourcy, Chatou, Croissy-sur-Seine, Houilles, Fourqueux, L'Étang-la-Ville, Le Mesnil-le-Roi, Le Pecq, Le Port-Marly, Louveciennes, Maisons-Laffitte, Mareil-Marly, Marly-le-Roi, Montesson, Saint-Germain-en-Laye, Sartrouville) **ou être membre à l'Association des Familles du Vésinet.**
- ✓ Ne pas être un vendeur professionnel
- ✓ Ne pas participer à plus de 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Art R321-9 du Code Pénal)
- ✓ Vendre exclusivement des objets personnels et usagés (Art L 310-2 du Code du Commerce)
- ✓ Prendre cette place pour moi-même ou mes enfants
- ✓ Ne pas vendre de produits alimentaires ni d'animaux
- ✓ Je m'engage à remporter mes invendus (article n°15 du règlement) et à laisser mon emplacement propre.

#### **J'ai bien reçu le règlement et je m'y conformerai.**

Date et signature

*Le décret du 24 Août 1968 prévoit des sanctions sévères pour tout contrevenant se livrant à des activités clandestines.*